POLYVIA

DOSSIER DE PRESSE

Paris, le 15 janvier 2026

Conférence annuelle POLYVIA : Bilan économique du secteur de la plasturgie et des composites et perspectives 2026

Polyvia, principal syndicat national des industriels de la plasturgie et des composites, fait le point sur les résultats économiques du secteur de la plasturgie en France et à l'international, et présente les perspectives pour 2026 par grands secteurs d'activité : automobile, bâtiment, composites, emballages, recyclage et santé & médical.

I. PANORAMA ÉCONOMIQUE DE LA PLASTURGIE ET DES COMPOSITES

Les données économiques sont issues d'une étude réalisée par la Banque de France. Celles relatives à la filière ont été établies selon les pondérations et orientations définies par Polyvia.

La Filière Plasturgie & Composites en France en 2024

La Filière Plasturgie & Composites française réunit dans son ensemble près de **203 000 salariés dans 3 976 établissements.** Ceux-ci ont réalisé en 2024 un peu moins de **83 milliards d'euros de CA**, soit 2,8% du PIB national. La filière occupe la 3ème place du podium de l'UE, tant en matière de CA que de nombre de personnes employées.

Le Cœur Plasturgie, qui désigne les entreprises dont l'activité principale concerne la fabrication de produits en plastique, employait en 2024 environ 120 500 personnes dans 2 935 entreprises. Celles-ci ont réalisé un CA de près de 35 milliards d'euros. La taille moyenne des entreprises du secteur est passée de 37 employés en 2023 à 42 en 2024.

Toutefois, 2024 marque un déclin de 4% pour le CA du Cœur Plasturgie, après un déclin de 1,6% entre 2022 et 2023. Le cycle inflationniste passé, les plasturgistes français se trouvent confrontés à la panne de la demande à l'échelle européenne et mondiale, qui pèse de plus en plus lourdement sur leur activité.

Composition des secteurs par taille d'entreprises en 2024

Le Cœur Plasturgie se distingue de l'Industrie manufacturière par l'importance relativement plus importante des PME de 50 à 249 salariés dans son périmètre (20,9% des établissements contre 10,7% pour l'industrie dans son ensemble).

Bien que les entreprises de moins de 50 personnes soient majoritaires dans le Cœur Plasturgie, ce sont les PME employant entre 50 et 249 salariés qui réalisent 41% de son CA, et celles de plus de 250 personnes qui en réalisent près de 39%.
Les ETI, qui représentent moins de 4% des établissements, ont également un poids très important dans les effectifs (38%), dans le CA (39%) et dans la VA (39%) du secteur. Un enjeu clé pour la filière est donc de permettre aux PME de réussir leur transition pour devenir des ETI.

Une performance relativement stable

La crise de l'énergie de 2022 s'est accompagnée d'un bond du CA, tant pour la plasturgie que pour l'industrie en général, illustrant un report de la hausse des coûts de production sur les donneurs d'ordre. Cette progression est donc à relativiser du fait de l'inflation observée sur la période.
La période 2022-2024 marque un tournant pour la plasturgie, avec un recul de son CA plus marqué que pour l'industrie en général. Ce recul a des conséquences sur la rentabilité des entreprises de la plasturgie, qui baisse fortement notamment en 2024. En effet, un peu plus d'un quart des entreprises du Cœur Plasturgie ont enregistré un déficit en 2024, marquant une progression de 3 points par rapport à 2023. Ce taux illustre la fragilité du secteur.

Vers un recul des embauches dans la plasturgie

En 2024, en lien avec la dégradation des résultats des entreprises, les effectifs commencent à reculer. L'étude des effectifs de la filière en détails montre que les équipementiers automobiles ont été plus nombreux à licencier entre 2023 et 2024. Les effectifs de la plasturgie du bâtiment sont également en déclin, alors que ceux de l'emballage plastique se maintiennent. On observe en revanche une forte progression des effectifs pour la branche Composites, qui ne compense toutefois pas les pertes constatées pour la filière dans son ensemble. Le constat est le même au niveau des embauches puisque le nombre de déclarations préalables à l'embauche diminue fortement pour la plasturgie en France.

Maintien des investissements malgré les incertitudes

Malgré un contexte d'incertitudes grandissantes, la plasturgie a maintenu ses investissements entre 2022 et 2024.

Par ailleurs, la filière investit dans l'innovation afin de répondre à la compétitivité. En effet, le poids des frais de R&D dans le CA tend à augmenter sensiblement pour le Cœur Plasturgie depuis 2019.

La plasturgie française dans le commerce international

Avec un solde commercial déficitaire de quelques 4 milliards d'euros en 2024, la plasturgie française ne brille pas par ses performances à l'international. On observe toutefois que le solde commercial de la France pour les produits en plastique tend à s'améliorer depuis 2022.

Ce mouvement semble se poursuivre en 2025, avec un rebond de l'export sur 9 mois glissants : +3,4% entre la période janvier-septembre 2025 et la même période de 2024, alors que les importations ont quant à elles baissé d'environ 2%.

Côté import, l'Allemagne demeure le premier partenaire de la France pour les produits plastiques, mais elle est désormais talonnée par la Chine, qui s'impose pour la première fois sur le podium en arrachant la 2ème place. Les importations françaises de produits en plastique chinois ont en effet progressé de 18% en volume (la valeur n'ayant augmenté « que » de 7,7%) entre 2023 et 2024.

Du côté de l'export, les partenaires de la plasturgie française sont européens, avec l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie comme destinations privilégiées en 2024.
Les Etats-Unis représentaient un demi-milliard d'euros à l'export pour la filière en 2024. La guerre commerciale avec l'UE déclenchée en avril 2025 risque d'impacter sévèrement la performance de nos industriels.

Focus sur la transformation de polymères en France

Les plasturgistes français ont transformé au moins 4,7 millions de tonnes en 2024, un volume en recul de 6% par rapport à 2022. 4 millions de tonnes étaient des polymères vierges, pour lesquels on observe aussi un déclin important de l'utilisation depuis 2022. Enfin, on compte 650 000 tonnes de plastiques recyclés utilisés par les plasturgistes en 2024, marquant une progression nette de 17% en volumes par rapport à 2022.

Une tendance encourageante se dégage : l'utilisation de polymères vierges reculerait d'ici 2030 (selon d'Applied Market Information) au profit des plastiques recyclés dont les volumes transformés en France augmenteraient de 56% d'ici là. Cette transition sera soutenue par l'évolution du cadre réglementaire français et européen tel que : (en France) la montée en puissance des filières REP, l'application de l'Arrêté IMPR de septembre 2025, et en Europe, le respect des objectifs d'incorporation de matières plastiques recyclées fixés par le Règlement Emballages et Déchets d'Emballages, le Règlement sur les Véhicules Hors d'Usage et potentiellement la révision de la Directive sur les Produits de Construction.

Selon le Syndicat des Régénérateurs de Plastiques, les volumes de production des recycleurs français ont augmenté de 8% entre 2019 et 2024. On observe cependant que les volumes de production de certains matériaux, notamment le PET sont en recul. Cela s'explique notamment par la pression exercée par les importations.
La baisse de la demande française et européenne de PET est, en grande partie, due à la compétitivité relative des prix du PET vierge produit en Europe (660 euros/tonne, moins cher en moyenne en 2024) et en Asie.

2025 : maintien difficile de l'activité

L'année 2025 s'est révélée compliquée pour les plasturgistes et transformateurs de composites français. Si la majorité des répondants à l'enquête Conjoncture de Polyvia faisaient état d'une activité stable entre le semestre 2 (S2) 2024 et le semestre 1 (S1) 2025, 54% estimaient que leur activité des 6 premiers mois de l'année se situait en-deçà des objectifs qu'ils s'étaient fixés début 2025.
La conjoncture s'est dépréciée au second semestre 2025, avec 40% d'industriels témoignant d'une baisse de l'activité par rapport au semestre précédent. L'activité était alors en-dessous des objectifs pour 57% des répondants.
La première moitié de 2026 pourrait être synonyme de stabilisation pour 54% des participants à l'enquête conjoncture. Un quart des répondants anticipent cependant un redémarrage.

Par ailleurs, l'enquête Conjoncture de Polyvia révèle qu'un tiers des répondants faisaient état d'un recul de leurs marges entre le S1 et le S2 2025. La tendance observée entre le S2 2024 et le S1 2025 s'est donc maintenue. On constate en revanche que plus de la moitié des industriels interrogés parviennent à maintenir leurs marges sur les deux périodes.

La situation de la trésorerie des plasturgistes et transformateurs de composites français s'est améliorée. Elle était excédentaire pour 39% des répondants au S2 2025, contre 30% au S1 2025.

Des résultats contrastés secteur par secteur

On observe bien un recul important du CA entre 2023 et 2024 pour les équipementiers plasturgistes de l'automobile de rang 2, de rang 3 et de rangs inférieurs. Une tendance que l'on ne retrouve pas chez les équipementiers de rang 1, dont le CA est relativement stable sur la période. Ces courbes illustrent dans l'ensemble les difficultés qu'ont les équipementiers automobiles à conserver leurs parts de marché face à la concurrence exacerbée des acteurs chinois, en particulier sur le segment du véhicule électrique.

Le CA de la plasturgie médicale évolue dans un couloir similaire à celui de 2022, laissant penser que la croissance du marché est atone et que les perspectives de développement des entreprises tiendront davantage à l'obtention de parts de marché détenues par leurs concurrents qu'à une croissance organique du secteur.

De son côté, la plasturgie du bâtiment, après avoir surfé sur l'engouement pour le bricolage et les travaux de rénovation pendant les confinements, a dû conjuguer avec la chute de la construction de logements neufs (-21,9% en 2024 selon la FFB) et le déclin du non-résidentiel neuf (-7,4%). Le maintien du segment de la rénovation (+1,2%) aura sans doute permis à quelques industriels de vivoter, mais il est désormais évident que le secteur connait une récession depuis l'année passée, d'où l'érosion de son CA depuis 2023. La crise aura été approfondie en 2025 par l'incertitude politique et l'austérité budgétaire en France.

Les fabricants d'emballages plastiques assistent eux aussi à la dégradation de leur CA, avec une baisse de près de 10 pts entre 2022 et 2024. Cette tendance est liée à la perte de vitesse des secteurs cosmétique (liée à la baisse de la demande sur les segments du « masstige », qui désigne la commercialisation de produits de luxe et/ou hauts de gamme à des prix anormalement bas, en Europe et du luxe en Asie) et de l'industrie (baisse de la demande pour l'industrie manufacturière qui se répercute de facto sur les consommables comme l'emballage), et potentiellement par le plastic bashing.

On observe enfin l'essor du segment des composites, avec une belle progression du CA (près de 10 pts) entre 2022 et 2024. Au-delà des effets de l'inflation, cette hausse peut s'expliquer par le fait que le secteur, du fait de ses technologies et produits de niche, est un peu mieux protégé de la concurrence internationale. Il se positionne également sur des marchés porteurs et à forte valeur ajoutée : aéronautique, défense, spatial, imagerie et mobilier médical, infrastructures…

2026 : un plancher pour l'activité des plasturgistes ?

Le constat est sans appel : les secteurs d'activité de la plasturgie qui « s'en tirent le mieux » sont ceux pour lesquels l'activité a été stable entre le S2 2024 et le S2 2025.

C'est le cas de l'emballage agroalimentaire et de la plasturgie médicale. Derrière cette tendance se cache en revanche un signal faible inquiétant pour d'autres marchés.
La situation de l'emballage plastique industriel est également peu rassurante. Bien que l'activité soit restée stable lorsque l'on compare le S2 2025 au S2 2024, elle a baissé entre le S1 et le S2 2025. Cette tendance illustre le marasme de l'industrie manufacturière européenne. La baisse de l'activité du secteur composites en glissement annuel (S2 2025 vs S2 2024) fait écho à ce constat.

La situation est autrement plus critique pour la plasturgie du bâtiment, les équipementiers automobiles plasturgistes, les fabricants d'emballages cosmétiques et les recycleurs de plastique, qui font tous état d'un recul de leur activité en glissement annuel et en glissement semestriel (S2 2025 vs S1 2026).

L'ensemble des industriels, quels que soient leurs secteurs de marché, misent plutôt sur un maintien de leur activité en 2026. Ces prévisions laissent supposer qu'un plancher aurait été atteint en 2025, mais que la croissance ne sera toujours pas au rendez-vous si rien n'est fait pour soutenir les entreprises. La situation géopolitique actuelle invite de plus les plasturgistes et transformateurs de composites à faire preuve de prudence au moment où ils construisent leurs objectifs pour l'année à venir.

II. La réglementation : frein ou accélération pour l'industrie plastique ?

Circularité & réglementation

La circularité est un enjeu clé pour la filière de la plasturgie dans la mise en œuvre de la transition écologique.

Pour ce qui est du secteur du bâtiment, les acteurs de la plasturgie sont en lien avec le tissu local et travaillent en circuit court sur une incorporation des matières « post consumer » et chutes de fabrication directement réintégrées en production. Pour autant, les contraintes réglementaires et l'absence de cahier des charges sur la matière recyclée freinent encore les acteurs..

Du côté de l'emballage, Polyvia a récemment conduit une étude robuste qui démontre que les emballages plastique sont le plus souvent performants dans beaucoup d'usage grâce à leur légèreté. Cette performance pourrait être améliorée grâce à la circularité, qui s'inscrit aujourd'hui dans le cadre européen de la PPWR. Cette réglementation est perçue comme une véritable opportunité industrielle, source de développement et d'innovation, à condition que les règles soient harmonisées au niveau européen.

Le secteur automobile tend également à réussir la transition circulaire des plastiques, indispensables à la décarbonation. En effet, ils permettent d'alléger les véhicules, d'améliorer leur autonomie et leur sécurité. Ainsi, le règlement européen sur les véhicules hors d'usage (VHU) prévoit des objectifs ambitieux d'incorporation de matière recyclée. Le secteur automobile demande le renforcement des contrôles pour garantir le respect strict des exigences de la réglementation REACH et une différenciation des codes douaniers entre matières vierges et matières recyclées, pour mieux tracer et valoriser les flux de recyclage.

Les composites, quant à eux, sont des systèmes à très longue durée de vie dès leur conception. Ils sont utilisés pour leur excellent rapport performances/poids/coût et sont donc des solutions clés pour la décarbonation.
Par ailleurs, la matière composite étant une association intime de plusieurs matériaux, elle est plus difficile à recycler que la plupart des autres matières polymères. Les acteurs privilégient donc la réparation des systèmes ou la réutilisation afin d'étendre la durée de vie.

Le secteur recyclage estime à 1 000 000 tonnes la capacité de recyclage détruite en Europe au cours des 3 dernières années suite aux fermetures d'usines. La France, qui résistait plutôt bien, a vu en 2025 la fermeture d'au moins 6 usines de régénération et des projets majeurs ajournés. En cause : les importations de vierge à bas prix, les importations de recyclés et des facteurs domestiques bien connus (cout de l'énergie, de la main d'œuvre, lourdeurs administratives). La concurrence internationale s'organise donc. En effet, la Chine ambitionne d'exporter un million de tonnes de MPR vers l'UE principalement incorporés dans des produits. La chaine de valeur européenne se doit donc d'être réactive.

Préférence Européenne

La préférence européenne est également un enjeu crucial pour préserver la filière face à la concurrence internationale qui agit avec des règles du jeu différentes. Pour le secteur du recyclage, il faut mettre en place des obligations de contenus recyclés pour les donneurs d'ordre car les incitations financières ne seront pas suffisantes à elles seules.
En parallèle de ces obligations, il faut assumer la préférence européenne pour les contenus en plastiques recyclés et garantir une concurrence équitable des produits importés, avec des clauses miroirs très robustes et effectivement mises en œuvre et contrôlées.

Du côté de la plasturgie automobile, l'important est de préserver le volume de production local pour sauver l'écosystème fournisseurs. Une politique de contenu local doit être mise en œuvre pour maintenir l'emploi et la capacité d'innovation. Sans mesures de contenu local européen assorties d'une politique de compétitivité, l'Europe continuera d'assister à la délocalisation et l'effondrement de sa base industrielle automobile, dont sa filière plasturgie.

Pour ce qui est du secteur médical, il est soumis à des règles européennes particulièrement lourdes en matière de sécurité des patients, matières utilisées et certification. Cela implique des tests détaillés, des certifications et une conformité réglementaire permanente, ce qui constitue une barrière à l'entrée plus élevée que pour des produits non médicaux. Cette réglementation augmente les coûts et les délais pour les concurrents étrangers, rendant plus difficile une concurrence basée uniquement sur le prix. Néanmoins, la production asiatique en forte croissance met une pression sur les fabricants européens, y compris ceux qui réalisent des pièces plastiques pour le médical.
Les contrôles douaniers et réglementaires sont déjà requis mais souffrent parfois de moyens limités. L'objectif pour le secteur médical serait d'obliger tous les fabricants, y compris hors Europe, à faire enregistrer avec un Organisme Notifié (ON) Européen, tout dispositif destiné à être commercialiser sur le marché européen.

Enfin, l'Europe, dont la France, dispose de l'ensemble des savoirs et moyens en plasturgie composite pour être indépendant, surtout lorsqu'il s'agit de grandes pièces. De plus, l'Europe se soucie de toute la partie HSEE (Hygiène, Sécurité, Environnement et Énergie), mais nous assistons à des transferts de production d'abord vers l'est de l'Europe puis l'Asie, où les règles HSEE sont beaucoup plus légères. Donc, l'objectif serait tout d'abord d'appliquer les mêmes règles pour tous en Europe.

Conclusion

Pierre-Jean Leduc, président de Polyvia, déclare : "Acteur clé de la souveraineté économique et sanitaire de la France, la plasturgie est pleinement engagée dans l'innovation et la transition environnementale. Cette dynamique ne pourra toutefois se poursuivre sans une trajectoire claire et partagée avec l'État, fondée sur des politiques publiques efficaces et non stigmatisantes.

Les mesures contreproductives, comme la taxe plastique envisagée dans le PLF 2026, risquent de fragiliser une filière composée majoritairement de PME industrielles, sans bénéfice environnemental démontré. À l'inverse, des leviers tels qu'une véritable préférence européenne offriraient des débouchés concrets à l'industrie française tout en soutenant sa transformation.
La plasturgie repose également sur des savoir-faire industriels uniques, aujourd'hui menacés. L'exemple de Billion, dernier fabricant français de presses à injection, illustre l'urgence d'agir pour préserver ces compétences stratégiques, indispensables à la réindustrialisation du pays.

Mobilisée aux côtés de ses adhérents, Polyvia appelle à une action rapide et collective pour sécuriser l'avenir de la filière."

À propos de Polyvia :

Polyvia est le syndicat national des industriels de la plasturgie et des composites. La filière compte environ 4000 entreprises, soit plus de 203 000 salariés principalement issus de PME, pour un chiffre d'affaires de plus de 83 milliards d'euros. Polyvia accompagne et soutient ses entreprises adhérentes dans toutes leurs problématiques économiques, industrielles, sociales et d'innovation. Nous les aidons à se transformer pour répondre aux enjeux technologiques, environnementaux et sociétaux. Notre organisation professionnelle œuvre aussi à la représentation et la promotion des intérêts des professionnels auprès des pouvoirs publics et à l'explication et la pédagogie de leurs métiers et de leurs atouts. polyvia.fr

Service de presse
Agence Rumeur Publique
Jérôme Saczewski, Christelle Grelou, Lolita Tcaci, Arthur Barbier
polyvia@rumeurpublique.fr